



Le 20 avril 2018

La Municipalité de La Pêche est actuellement à la recherche de candidatures pour combler **deux (2) postes saisonniers** (saison estivale) de surveillante/surveillant au service de garde du camp de jour :

**SURVEILLANTES / SURVEILLANTS DU SERVICE DE GARDE  
DU CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2018**

(Camp de jour de la Municipalité de La Pêche)

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité et la direction de la ou du chef de camp de jour et en ayant comme objectifs principaux la sécurité, la santé et le bien-être des enfants, la surveillante ou le surveillant de camp de jour encadre les enfants de 5 à 12 ans confiés à sa garde pendant la période d'ouverture du service de garde avant et après les heures du camp, soit entre 7 h et 9 h le matin, et entre 16 h et 17 h 30 le soir, et peut servir d'accompagnateur pour la sortie hebdomadaire. Le rôle de la surveillante ou du surveillant consiste à veiller au bien-être des enfants et à assurer le respect du code de vie du camp. Les tâches principales liées à ce poste consistent à :

1. Assurer, en collaboration étroite avec la direction du camp, l'organisation et le fonctionnement du service de garde;
2. Accueillir les enfants et les parents quotidiennement conformément aux directives de la direction du camp et tenir à jour les documents requis pour l'administration du service de garde;
3. Faire signer la feuille de présences quotidienne par le parent à l'arrivée et au départ des enfants qui fréquentent le service de garde;
4. Transmettre toute information pertinente aux parents concernant le service de garde, répondre aux questions qui relèvent de sa compétence et acheminer les autres à la direction du camp;
5. Assurer la sécurité des enfants en tout temps par une surveillance constante et soutenue des enfants, des lieux et des équipements utilisés;
6. Assurer l'encadrement des enfants conformément aux règles de sécurité et de bonne conduite, et veiller au respect du code de vie du camp;
7. Veiller au bon état du matériel et des lieux et rapporter à la direction du camp toute anomalie dans les plus brefs délais;
8. Assurer le rangement et la propreté des lieux et effectuer des tâches d'entretien ménager;
9. Assurer la sécurité des lieux (verrouillage et déverrouillage des portes);
10. Participer, sur demande, aux réunions d'équipe et(ou) autres réunions jugées nécessaires, selon l'horaire établi;
11. Prodiguer les premiers soins et administrer les médicaments selon les prescriptions médicales au besoin;
12. Au besoin, servir d'accompagnateur lors des sorties;
13. Exécuter toute autre tâche liée à l'emploi.

## EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

1. Être titulaire d'un diplôme de 5<sup>e</sup> année du secondaire ou d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir une (1) année d'expérience pertinente;
2. Être disponible du lundi au vendredi, de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30, du 26 juin au 17 août 2018;
3. N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi;
4. [ATOOUT] Étudier dans un champ d'études pertinent (ex. : loisirs, enseignement, techniques de garderie, etc.), ou posséder une formation ou une expérience pertinente (en animation, service de garde ou autre) auprès de groupe d'enfants de 5 à 12 ans;
5. [ATOOUT\*] Posséder un certificat en premiers soins /RCR valide et reconnu;
6. Sens développé des responsabilités, maturité, jugement, autonomie;
7. Capacité de résolution de problèmes, sens de l'organisation;
8. Ponctualité, souci du travail bien fait et rapidité d'exécution;
9. Être disponible pour la formation pré-camp et toute autre formation jugée nécessaire par la direction du camp, comme une formation en premiers soins ou en animation;
10. Participer à toutes les réunions exigées par l'employeur.
11. Priorité accordée aux résidents de la Municipalité de La Pêche;

\*À défaut de détenir ces formations, la candidate ou le candidat devra obligatoirement suivre les formations offertes par la Municipalité.

DURÉE DE L'EMPLOI : Du 26 juin au 17 août 2018 et journées de formation pré-camp. Toute formation pré-camp sera rémunérée. Horaire de travail à temps partiel (environ 20 h/semaine) du 26 juin au 17 août 2018 de 7 h à 9 h le matin et de 16 h à 17 h 30 le soir sur semaine.

LIEU DE TRAVAIL : École secondaire Des Lacs, 32, chemin Passe-Partout, La Pêche (Québec), JOX 2W0.

CONDITION SALARIALE : 12,00 \$ - 13,05 \$ de l'heure. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature et curriculum vitae au plus tard le **11 mai 2018 à 15 h** par courriel à [d.patry@villelapeche.qc.ca](mailto:d.patry@villelapeche.qc.ca) ou à l'adresse suivante :

Responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire  
Municipalité de La Pêche  
Poste saisonnier – Surveillant de service de garde du camp de jour  
1, route Principale Ouest  
La Pêche (Québec)  
JOX 2W0

Nous communiquerons uniquement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.